

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES

Dans la cadre d'un mandat préalable consenti par son mandant ou donneur d'ordre, la société en charge de l'organisation de l'événement, EDUPARTNERS agissant en conséquence au nom et pour le compte de ce dernier.

Par « Inscription individuelle », on entend l'inscription d'une personne physique ou morale.

Par « Client », on entend la personne morale ou physique effectuant une demande d'inscription. Par « Participant », on entend la personne dont l'inscription est confirmée (Ex. congressiste, exposant etc...).

Par « Prestations », on entend les prestations dont est en charge EDUPARTNERS dans le cadre de l'organisation de l'Événement. Les prestations pourraient être détaillées sur le Site.

Par « Site », on entend le site web dédié à l'Événement.

Par « Événement », on entend la manifestation au titre de laquelle l'inscription est faite (le congrès, la conférence, la journée de formation, etc...), propriété du donneur d'ordre de EDUPARTNERS.

Par « Conditions Particulières », également les « CP », on entend l'ensemble des dispositions non prévues aux conditions générales et expressément mentionnées sur les différentes pages Web du Site. En cas de contradiction, les CP prédominent sur les Conditions Générales. Les CP et Conditions Générales constituent l'intégralité des accords entre le Client et EDUPARTNERS, mandataire de son donneur d'ordre.

1. Domaine d'application

Les présentes conditions sont applicables aux inscriptions individuelles sur le Site, le Client se portant fort du respect desdites conditions, et des CP par les Participants.

2. Utilisation du Site

Le Site permet aux Clients la possibilité de s'inscrire à l'Événement directement en ligne. Le Client est responsable financièrement de ses démarches sur le Site. Il garantit également la véracité et l'exactitude des informations le concernant fournies sur le Site. Une utilisation du Site qui serait frauduleuse, ou qui contreviendrait aux présentes justifiera que soit refusé au Client, à tout moment, l'accès aux prestations proposées par EDUPARTNERS.

3. Procédure d'inscription

L'Inscription Individuelle s'effectue exclusivement en ligne sur le Site avec paiement en ligne, nonobstant la possibilité d'une inscription sur place. Aucune inscription ne sera effectuée et/ou acceptée et/ou confirmée par téléphone, fax ni dans les locaux de EDUPARTNERS. La réservation de Prestations est réservée aux seuls Clients ayant préalablement pris connaissance des présentes Conditions Générales et les Conditions Particulières, dans leur intégralité et les ayant acceptés en cochant la case prévue à cet effet. Sans cette acceptation, la poursuite du processus d'inscription est techniquement impossible. En conséquence, la finalisation du processus d'inscription sur le Site vaut acceptation par le Client des CP et Conditions Générales. Dès que le paiement est reçu, une confirmation de l'inscription qui devient alors définitive est alors transmise au Client. Aucune inscription n'est confirmée si elle n'est pas accompagnée du règlement correspondant. A défaut de réception du paiement, l'inscription est donc nulle et non avenue. Il en est de même en cas de réception du paiement au-delà des délais prévus aux CP. Le nombre de participants à l'Événement peut être limité. EDUPARTNERS se réserve le droit de refuser des inscriptions. De plus, EDUPARTNERS se réserve le droit de refuser une demande d'inscription pour quelque motif que ce soit, et sans avoir à justifier sa décision. Les badges permettant d'accéder à l'Événement sont nominatifs et ne peuvent être retirés que par leur titulaire sur présentation d'une pièce d'identité. Ils ne sont pas échangeables et ne peuvent être revendus.

4. Tarifs et paiements

Les tarifs ainsi que le détail des services proposés sont indiqués sur le Site et peuvent être détaillés par catégories de participants (ex. étudiants, membres, non membres, etc...). Le tarif retenu pour l'inscription est celui en vigueur à la date de l'inscription faite en ligne. Sauf indiqué différemment aux CP, les prix sont exprimés en TTC. La TVA en vigueur dans le pays de l'Événement est donc incluse dans le prix indiqué. Sauf mentions contraires sur le Site, ne sont pas compris dans les tarifs les frais de transport, d'hébergement et de restauration ; les droits d'entrée pour l'accompagnant ; les frais pour l'éventuelle modification de l'inscription. Les paiements par carte bancaire s'effectuent directement sur le Site. À défaut de réception de paiement par EDUPARTNERS dans les délais susmentionnés, l'inscription et toutes les prestations annexes seront automatiquement annulées. Les éventuels frais bancaires sont à la charge exclusive du Client/Participant.

5. Modifications de l'inscription

Tout changement de nom du Participant sera considéré comme une annulation et donnera lieu à une nouvelle inscription au tarif en vigueur au moment de la réception du nom du nouveau Participant. Il est précisé que le tarif applicable est celui de la date de réception des détails de l'inscription et du paiement. Tout changement de nom du Participant entraîne également la facturation par EDUPARTNERS des frais administratifs au Participant. Le montant des frais susceptibles d'être facturés figure dans les CP. 6. Conditions d'annulation. En s'inscrivant, le Client s'engage au respect de l'ensemble des règlements applicables dans le cadre de l'Événement ainsi qu'à l'ensemble des directives et consignes des organisateurs. Le Client se porte du respect de ces règlements par le Participant. Toute infraction auxdits règlements peut entraîner l'exclusion du Participant contrevenant, et ce à la seule volonté de EDUPARTNERS, même sans mise en demeure, et ce sans remboursement du montant de sa participation ou d'une quelconque somme par lui versée qui restera acquise à EDUPARTNERS.

6. Conditions d'annulation

Toute annulation par le Client de son Inscription doit être communiquée par écrit au secrétariat de l'Événement (courrier ou e-mail). À défaut de dispositions spécifiques dans les conditions particulières concernant les conditions d'annulation, les conditions suivantes sont applicables : Pour toute annulation signifiée au plus tard 8 semaines avant le premier jour de l'événement : remboursement des montants versés pour l'inscription et les prestations annexes déduction faite de 50 € de frais administratifs. En cas de non-règlement des sommes dues au moment de l'annulation, ces frais administratifs resteraient dus. Pour toute annulation signifiée à moins de 8 semaines avant le premier jour de l'Événement : aucun remboursement ne sera effectué. En cas de non-règlement des sommes dues au moment de l'annulation, la totalité de ces montants resterait due. Les remboursements éventuels sont effectués après l'Événement. Toute demande de remboursement doit être faite au plus tard 4 semaines après le premier jour de l'Événement. Aucune demande de remboursement ne sera traitée une fois ce délai expiré.

7. Preuve

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste de la part de EDUPARTNERS dont le Client rapporterait la preuve, les données conservées dans le système d'information de EDUPARTNERS ont force probante quant aux inscriptions faites par le Client. Les données sur support informatique ou

électronique constituent des preuves valables et en tant que telles, sont recevables dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

8. Responsabilité

a). Pour l'utilisation du Site : Aucune garantie n'est donnée au Client s'agissant de : - l'absence d'anomalies, d'erreurs et bugs susceptibles d'affecter la navigation sur le Site ou la mise en œuvre d'une fonctionnalité quelconque proposée sur le Site ; - ou de la possibilité de corriger ces anomalies, erreurs ou bugs ; - ou de l'absence d'interruption ou de panne dans le fonctionnement du Site ; - ou de l'éventuelle compatibilité du Site avec un matériel ou une configuration particulière. En aucun cas, EDUPARTNERS ne sera responsable des dommages directs ou indirects et/ou immatériels, prévisibles ou imprévisibles (incluant la perte de profits ou d'une chance...) découlant de la fourniture et/ou de l'utilisation ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les fonctionnalités du Site. En tout état de cause, le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

b). Pour les Prestations : La responsabilité de EDUPARTNERS ne peut être engagée qu'en cas de négligence dans le cadre de l'exécution des Prestations, négligence dont il appartient au Client/Participant d'apporter la preuve.

9. Assurances

a). EDUPARTNERS déclare avoir souscrit auprès d'une compagnie notoirement solvable une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile au titre des prestations qu'il réalisera dans le cadre du présent contrat. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre : - aux dommages causés par des tiers aux Participants ni causés par des Participants à des tiers ; - ainsi qu'aux dommages causés aux biens sous la garde du Participant.

b). La société gérant les lieux où se tient l'évènement répond de sa responsabilité civile en sa qualité de propriétaire des immeubles et des installations, fixes ou provisoires servant à la tenue de l'Évènement, ainsi que pour l'exploitation des entreprises et activités qu'il gère directement. Il en est de même pour toutes les entreprises extérieures.

c). Il est recommandé aux Clients, Participants et personnes accompagnantes de souscrire - une police d'assurance responsabilité civile individuelle pour couvrir tous les dommages causés à autrui soit par eux-mêmes, soit par leur personnel ou leurs installations. - une police d'assurance garantissant les matériels leur appartenant ou les biens confiés apportés lors de l'Évènement - toute autre police d'assurance adéquate en lien avec leur séjour sur les lieux de l'Évènement (santé, accident, rapatriement, annulation). Applicables pendant ou à la suite de l'Évènement ou pendant ou à la suite d'évènements organisés autour de l'Évènement, la responsabilité de EDUPARTNERS ne pouvant être engagée dans les situations ci avant énumérées. Si prévu aux CP, en cas d'évènement extérieur empêchant le Participant de se rendre sur l'Évènement, le Client aura la possibilité de souscrire sur le Site une assurance annulation individuelle couvrant ses frais liés à la participation à l'Évènement (Ex. droits d'inscription, frais d'hôtel, frais de voyage etc..) dans les limites des garanties proposées. Cette prestation est alors commercialisée par un partenaire spécialisé de EDUPARTNERS en son propre nom, sans que EDUPARTNERS ne puisse être associé à ce service, ni voir sa responsabilité engagée en la matière.

10. Interruption et Annulation de l'Évènement

EDUPARTNERS ne peut être tenu pour responsable en cas d'interruption ou annulation de l'Évènement, pour quelque motif que ce soit, notamment par suite d'évènements extérieurs de types politiques, sociaux, économique ou de santé publique ou d'autres évènements indépendants de leur volonté (force majeure). Dans ce cas de figure, il sera fait application des conditions d'annulation contractuellement prévues.

11. Force majeure

En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus ou autres moyens essentiels prévus pour la tenue de l'Évènement et ce pour des raisons de force majeure, EDUPARTNERS pourra changer de lieu ou en différer la date. Dans ces conditions, l'inscription restera valable pour l'Évènement modifié sans possibilité de réclamation pour le Client ou le Participant. En cas de Force Majeure obligeant l'organisateur à annuler l'Évènement, et faute de report possible de celle-ci, EDUPARTNERS ne sera débiteur d'aucune somme, indemnité, pénalité et/ou dommages et intérêts de quelque nature que ce soit à l'égard du Participant. Sont notamment considérés comme des cas de Force Majeure tout évènement imprévisible, irrésistible et extérieur à l'une des parties et l'empêchant de remplir partiellement ou totalement les obligations qui lui sont imparties au regard des présentes. Si l'évènement de force majeure venait à durer ou à subvenir à moins de 30 jours du début de l'Évènement, le présent contrat pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts. Cette résiliation prendra alors effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat. Il sera fait alors application des conditions d'annulation de l'Évènement.

12. Protection des données

Les informations communiquées par le Client sur le Site permettent de traiter et exécuter ses réservations. Conformément à l'article 32 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004, les informations indispensables pour traiter et exécuter les inscriptions sont signalées par un astérisque dans les pages du Site. Les autres demandes d'informations appelant une réponse facultative, ou les informations relatives à l'intérêt du Client pour les offres susceptibles de lui être adressées sont destinées à mieux le connaître ainsi qu'à améliorer les services qui lui sont proposés. Conformément à la loi n°78 du 6/01/1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004 le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (art. 39 et suivants de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, le Client peut s'adresser à EDUPARTNERS en écrivant à son webmaster à l'adresse suivante : EDUPARTNERS SAS, 66 Avenue Georges Clémenceau - 94170 Le Perreux sur Marne ou en lui adressant un e-mail à l'adresse mentionné sur le Site. EDUPARTNERS est susceptible d'adresser au Client par tous moyens (électronique ou papier) des informations lui permettant de mieux connaître et de mieux le Site de l'Évènement, de lui faire bénéficier des offres promotionnelles diffusées sur ce Site et de lui proposer des offres de leurs Partenaires et ceci dans le strict respect des dispositions de la loi "informatique et libertés" modifiée, sous réserve du consentement préalable ou de l'opposition du Client. Par ailleurs, EDUPARTNERS est susceptible de transmettre à son assureur les informations en rapport avec la réservation du Client. Cette transmission permet à EDUPARTNERS de lutter contre la fraude à la carte bancaire. La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'une carte bancaire entraînera l'inscription des coordonnées en rapport avec la réservation du Client qui est à l'origine de cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement mis en œuvre par l'assureur et placé sous sa responsabilité.

13. Politique relative aux médias sociaux

L'organisateur encourage l'utilisation des médias sociaux lors de ses conférences et de ses évènements afin de créer des liens avec des collègues et des amis participants à la réunion. Veuillez toutefois respecter les directives suivantes relatives aux médias sociaux, notamment :

- Vous pouvez bloguer ou tweeter sur le contenu des exposés, à moins que l'orateur ne vous demande explicitement de ne pas partager l'intégralité de l'exposé, des détails spécifiques ou des diapositives.
- Communiquez de manière respectueuse et attentionnée et exprimez vos critiques de manière juste, constructive et professionnelle.
- N'oubliez pas que les personnes qui liront vos messages ou vos tweets ne sont pas nécessairement des scientifiques ou des professionnels de santé, mais également des patients, des décideurs, des membres des médias et le grand public.
- L'utilisation de photographies, de vidéos ou d'autres types de supports d'enregistrement lors de sessions orales (plénières et symposiums) et de sessions d'affiches lors des conférences est strictement interdite. Il est donc strictement interdit d'afficher des photos ou des vidéos de ces sessions sur toute plate-forme de médias sociaux, blogs ou sites Web, etc.
- Ne capturez ni ne redistribuez les données présentées lors de conférences, car cela pourrait compromettre la publication ultérieure des données dans une revue scientifique. Les présentations PowerPoint ne doivent en aucun cas être photographiées.
- S'abstenir de commettre des attaques personnelles ou de montrer un comportement grossier/ Les comportements offensants et irrespectueux, les commentaires orientés vers les ventes, les promesses de soi ou les commentaires inappropriés ne seront pas tolérés.
- Les délégués ne doivent pas publier de matériel protégé par un droit d'auteur ou une marque de commerce, ni par un autre droit de propriété intellectuelle.

14. Photographies & Vidéos

Le Participant autorise EDUPARTNERS et son mandant et donneur d'ordre à utiliser son image dans le cadre de photographies ou vidéos produites dans le cadre de l'Événement. Ces images et vidéos seront exploitées aux seules fins de promotion des activités du mandant de EDUPARTNERS, de l'Événement et ses éditions à venir, et ce sur tout support et média existant ou à venir, pour la durée de protection des droits de propriété intellectuelle y afférent, pour toute exploitation en France et à l'étranger.

15. Politique de protection des données selon EU-GPDR

RÈGLEMENT EUROPÉEN DES DONNÉES PERSONNELLES

Le comité organisateur donne, par la présente, mandat à : *EduPartners SAS pour la gestion des inscriptions des participants dans le cadre de l'événement. Dans le cadre de l'organisation de l'événement, EduPartners s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données personnelles et, en particulier, les stipulations définies au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données personnelles et à la libre circulation de ces données (RGPD).*

Nous attachons une grande importance à la protection de vos données personnelles et de votre vie privée. Vos données personnelles sont utilisées exclusivement pour l'envoi d'emails relatifs à votre activité et ne seront en aucun cas divulguées à des tiers. Sachez également que nous ne stockons que les données strictement nécessaires au bon fonctionnement de l'événement, et ce sur un serveur sécurisé.

EduPartners est autorisé pendant toute la période d'organisation de l'événement à traiter pour le compte de l'organisateur les Données Personnelles nécessaires pour fournir les services suivants :

Informations au sujet de la Participation, (newsletter programme, information au sujet des partenaires...)

Communication de la part des partenaires du congrès :

Au-delà de la période d'organisation du congrès, vos données seront conservées pour une durée de 3 ans et pourront être utilisées par EduPartners exclusivement dans le cadre légitime de votre activité (annonce de congrès ou séminaire...)

Les Données Personnelles traitées sont les suivantes : Nom, prénom, établissement, ville, pays, email.

Vous avez la possibilité de vous désabonner de toutes les communications qui vous seront envoyées et avez un droit d'accès, droit à l'effacement, à la limitation de traitement, à la portabilité des données sur demande à contact@edupartners.fr

16. Informations et Réclamations

Toute demande d'informations, de précisions et réclamations éventuelles concernant les Prestations de EDUPARTNERS doit être adressée l'adresse suivante, dans les 30 jours suivant la fin de l'Événement : EDUPARTNERS SAS, 66 avenue Georges Clémenceau - 94170 Le Perreux sur Marne - Mail : contact@edupartners.fr

17. Modifications des Conditions Générales

EDUPARTNERS se réserve le droit à tout moment de changer, modifier, ajouter ou supprimer des parties aux présentes conditions générales, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux réservations de Prestations effectuées antérieurement. Il est donc impératif que le Client prenne connaissance et accepte les Conditions particulières et les Conditions Générales au moment où il effectue sa réservation, notamment afin de s'assurer des dispositions en vigueur.

18. Manquements contractuels

Chaque partie pourra résilier de plein droit le contrat en cas de non-respect de l'autre partie des obligations stipulées aux présentes, et à défaut pour la partie défaillante d'avoir remédié au manquement constaté dans un délai de 8 jours suivant la réception d'une mise en demeure adressée par l'autre Partie.

19. Loi applicable

L'élection de domicile est faite par EDUPARTNERS, à son siège social et pour le Client à domicile (ou à son siège social s'il s'agit d'une personne morale). La présente relation contractuelle est régie par le droit français ; en cas de litige, seuls les Tribunaux de Paris seront compétents.

20. Interprétation

Les éventuelles difficultés d'interprétation du présent Contrat dans une autre langue sont résolues par référence au sens du Contrat dans sa version française.